



JURY D'APPEL

Réunion du 29 juin 2007

Dossier n° 606 – Joueur Emmanuel DOS SANTOS – club A.S. GOURNAISIENNE – Excellence masc. départementale – Discipline / Comité Seine Maritime.

Après avoir annulé pour vice de forme la décision de 1ère instance de la commission de Discipline du Comité de Seine Maritime de Handball (convocation ne mentionnant pas les griefs, signatures illisibles du secrétaire et du président de la commission de discipline, etc...), et après avoir entendu au cours du débat contradictoire les explications développées par le joueur et les informations communiquées par l'arbitre de la rencontre, le Jury d'Appel de la F.F.H.B., puisqu'il s'agissait d'une action de revanche qui n'avait pas fait l'objet d'une sanction disciplinaire à l'encontre de son adversaire malgré leur expulsion, a classé sans suite ce dossier et de fait a annulé la période de suspension de 12 dates ferme avec période probatoire de 1 an infligée au joueur Emmanuel DOS SANTOS, la pénalité financière d'un montant de 528 € infligée à son club. Les frais de déplacement /repas de la délégation du club A.S. GOURNAISIENNE et de l'arbitre de la rencontre ont été mis à la charge du Comité de Seine Maritime de Handball.

Dossier n° 603 – Licencié Rodolphe RICARDO – Club MARSEILLE NORD HB – Honneur masc. Départemental – Discipline / Comité des Bouches du Rhone

Aucun document nominatif d'engagement de poursuites disciplinaires à l'encontre du licencié Rodolphe RICARDO n'apparaissant dans le dossier de 1ère instance, le Jury d'Appel de la F.F.H.B. au motif de procédure irrégulière, a annulé la sanction disciplinaire (1 date ferme avec période probatoire de 6 mois) infligée au licencié et la pénalité financière d'un montant de 44 € infligée à son club par la Commission de Discipline du Comité des Bouches du Rhône de Handball.

Dossier n° 604 – Club MARSEILLE NORD HB – honneur masc. départemental – Discipline /Comité des Bouches du Rhône.

Aucun document d'engagement de poursuites disciplinaires à l'encontre du club MARSEILLE NORD HB n'apparaissant dans le dossier de 1ère instance, le Jury d'appel de la F.F.H.B., au motif de procédure irrégulière, a annulé les sanctions disciplinaires (3 dates de huis clos avec période probatoire de 6 mois) et la pénalité financière d'un montant de 150 € infligée au club MARSEILLE NORD HB par la Commission de Discipline du Comité des Bouches du Rhône de Handball.

Dossier n° 588 – Joueur Zorrino KITSADI – Club HBC LIBOURNE – Commission Nationale de Discipline FFHB

Après débat contradictoire en présence de l'un des arbitres de la rencontre, le Jury d'Appel a donné suite à l'appel formulé par le joueur Zorrino KITSADI du club HBC LIBOURNE et, au motif d'erreur dans l'appréciation matérielle des faits, lui a accordé des circonstances atténuantes, ramenant ainsi sa sanction de 12 dates de suspension ferme à 12 dates de suspension dont 6 avec sursis. En outre, le Jury d'Appel a décidé que le remboursement des frais de déplacement du joueur KITSADI, ainsi que ceux de l'arbitre M. J. ROLLAND, serait à la charge de la commission de 1e instance.

Dossier n° 597 - Joueur Mehdi FAHEM - Club HBC SANNOIS - Commission Départementale de Discipline du Val d'Oise.

Faisant suite à l'appel déposé par le club HBC SANNOIS et son joueur, Monsieur Mehdi FAHEM, après examen du dossier, et après audition de l'arbitre de la rencontre, le Jury d'appel a décidé de casser la décision de 1ère instance au motif de vice de forme dans la procédure (article de sanction inapproprié). Et rejugeant le dossier au fond, le Jury d'Appel a décidé, de ramener la sanction prise à l'encontre de Monsieur Mehdi FAHEM à 3 dates de suspension ferme. En outre, le Jury d'Appel met à la charge du Comité de l'Oise le remboursement des frais de déplacement de l'arbitre.



LABEL ECOLE DE HAND 2007

Pour information, aux membres du groupe de travail de la commission mini hand de la commission nationale de développement.

Le Label Ecole de handball 2007 est finalisé et en ligne sur

http://www.ff-handball.org/ffhb/html/le_mini-hand/label-ecoles-de-hand-c-quoi.php



JURY D'APPEL

Réunion du 6 juillet 2007

Dossier n° 589 - Joueur Mohammed JARRAD - Club CARQUEFOU HANDBALL - N3 masculine Poule 2 - Discipline /FFHB

Le joueur Mohammed JARRAD et les arbitres de la rencontre ayant excusé leurs absences à la réunion du Jury d'Appel, aucun élément nouveau n'apparaissant dans le dossier et le débat contradictoire n'ayant pu avoir lieu, le Jury d'Appel de la F.F.H.B. a confirmé la décision prise en 1ère instance par la Commission Nationale de Discipline à l'encontre du joueur Mohammed JARRAD et de son club CARQUEFOU HANDBALL (12 dates de suspension dont 5 avec sursis, période probatoire de 9 mois, pénalité financière de 418 € liée aux dates de suspension).

Dossier n° 609 - Joueur BENABDELI Mohamed - Club HBC CREPY EN VALOIS - Commission Nationale de Discipline FFHB

Après audition de l'arbitre, mais en l'absence des plaignants empêchant tout débat contradictoire, le Jury d'Appel a confirmé la décision de sanction prise en première instance par la Commission Nationale de Discipline, à savoir une suspension de 3 dates dont une avec sursis à l'encontre du joueur BENABDELI Mohamed, et par voie de conséquences, la pénalité financière afférente à cette sanction à l'encontre de son club, le HBC CREPY EN VALOIS.

Dossier n° 610 - Joueur MARTIN Jérôme - Club HBC CREPY EN VALOIS - Commission Nationale de Discipline FFHB

Après audition de l'arbitre, mais sans débat contradictoire en raison de l'absence des plaignants, le Jury d'Appel a néanmoins donné suite à l'appel présenté par le conseil du joueur MARTIN Jérôme.

Constatant une erreur manifeste d'appréciation en première instance quant à la qualification de la faute et donc de la sanction appliquée, le Jury d'Appel a cassé la décision de la Commission Nationale de Discipline/FFHB au motif de vice de forme dans la procédure (article de sanction inapproprié) et a rejugé l'affaire au fond.

L'arbitre ayant confirmé qu'il s'agissait bien d'un "mauvais réflexe" de la part du joueur et que seule la disqualification s'imposait, le Jury d'Appel, a décidé d'infliger une sanction de 6 dates de suspension ferme à l'encontre du joueur MARTIN Jérôme, et une pénalité financière liée à la sanction de 264 euros à son club, le HBC CREPY EN VALOIS, le remboursement des frais de déplacement de l'arbitre étant à la charge de la Commission Nationale de Discipline/FFHB.



COMMISSION D'APPEL CNCG

Commission d'appel CNCG - Réunion du 13 juillet 2007

HBC VILLEFRANCHE

Après débat contradictoire, la Commission d'appel de la CNCG estime qu'à la date de sa réunion et en l'état des éléments en sa possession, les recettes budgétées par le club HBC Villefranche sont entièrement justifiées, à une ligne budgétaire près, ce qui implique la révision partielle du budget prévisionnel 07/08 et donc de la masse salariale autorisée. La Commission d'appel constate toutefois que le budget révisé reste supérieur au budget minimum imposé par les règlements de la L.N.H. pour participer à ses compétitions. En conséquence, et après en avoir débattu, la Commission d'appel de la CNCG décide d'annuler la décision de la CNCG de la LNH et d'autoriser le club HBC Villefranche à participer au championnat D1M pour la saison 2007/2008, d'une part, avec limitation de sa masse salariale autorisée et, d'autre part, avec l'engagement du président à apurer la situation nette négative du club pour le 31/12/09, avec paliers intermédiaires au 30/06/08 et au 30/06/09.



EQUIPES DE FRANCE

France A féminine - Préparation Mondial 2007

Après le stage de Thonon, Capbreton et Brommat, l'équipe de France féminine continue sa préparation pour les championnats du Monde féminins organisés en France du 02 au 16 décembre 2007 prochains. Le programme est le suivant :

- du 19 au 25 juillet : stage à Temple sur Lot
- 26 juillet : journée à Marcoussis avec l'équipe de France masculine de rugby
- du 29 juillet au 07 août : stage en Martinique avec matches contre le Brésil le 02 et le 04 août

Olivier Krumbholz compose actuellement avec un groupe de 24 joueuses en fonction des disponibilités et des blessures actuelles de quelques joueuses. La liste est la suivante :

- Gardiennes : Valérie Nicolas (indisponible pour les 2 derniers stages), Amandine Leynaud, Linda Pradel, Stella Joseph-Mathieu (à partir de Temple sur Lot)
- Ailières gauches : Raphaëlle Tervel, Siraba Dembélé, Delphine Guehl, Paule Baudouin (à partir de Capbreton)
- Pivots : Isabelle Wendling, Nina Kanto, Véronique Pecqueux-Rolland
- Ailières droites : Stéphanie Cano, Maakan Tounkara, Camille Ayglon, Katty Piejos
- Arrières : Sophie Herbrecht, Niméigna Keita, Myriam Borg, Angélique Spincer (à partir de Capbreton), Allison Pineau, Christine Vanparys, Alexandra Lacrabère (à partir de Capbreton), Ludivine Jacquinet, Stéphanie Lambert

France A féminine

Mondial féminin 2007 (02 au 16 décembre en France)

Toutes les infos sur le Mondial féminin sont disponibles sur le site officiel :

<http://www.handball2007.fr>

France Juniors masculins

Stage à Bourges du 02 au 08 août 2007

21 joueurs ont été convoqués pour participer au stage au CREPS de Bourges. 3 rencontres sont prévues contre la Belgique les 03, 05 et 06 août. La composition est la suivante :

ACCAMBRAÏ WILLIAM (Montpellier HB), ANIC IGOR (Montpellier HB), BAKEKOLO FREDERIC (US Creteil HB), BOUCHKARA SKANDER (Grand Lyon HB), BRIFFE BENJAMIN (Toulouse Union HB), CALIC MILAN (Pick Zeged), CLAIRE NICOLAS (Paris HB), DAVIGNON JEAN ALEXANDRE (Toulouse Union HB), DERBIER MAXIME (USAM Nîmes Gard), DESGROLARD BENJAMIN (Massy Essonne HB), GERARD VINCENT (Montpellier HB), GUILLARD ROMAIN (US Ivry HB), HONRUBIA SAMUEL (Montpellier HB), IGHIRRI MEHDI (SC Sélestat HB), JEAUNEAU CEDRIC (Lanester HB), PAILLASSON MAXIME (Grand Lyon HB), SIAKAM ERWAN (Dunkerque HB Gd Litt), SUTY JEREMY (Dijon Bourgogne HB), TABARAND ARNAUD (CD Bidasoa Irun), TOMAS ALEXANDRE (Montpellier HB), VIALLY VINCENT (Pontault Combault HB)

Officiels : Guy Petitgirard Guy (entraîneur), Patrick Kersten (kiné), Bruno Boesch (accompagnateur), Missiagbeto Afanou (accompagnateur)

France Juniors masculins

Championnat du Monde en Macédoine du 13 au 25 août 2007

Voici ci-dessous la liste élargie des 28 joueurs pouvant être retenus pour les championnats du Monde juniors qui se dérouleront du 13 au 25 août 2007 en Macédoine.

ACCAMBRAÏ WILLIAM (Montpellier HB), ANIC IGOR (Montpellier HB), BAKEKOLO FREDERIC (US Creteil HB), BOUCHKARA SKANDER (Grand Lyon HB), BRIFFE BENJAMIN (Toulouse Union HB), BUTTO BAPTISTE (SC Sélestat HB), CALIC MILAN (Pick Zeged), CLAIRE NICOLAS (Paris HB), CREPAIN GUILLAUME (US Ivry HB), DAVIGNON JEAN ALEXANDRE (Toulouse Union HB), DERBIER MAXIME (USAM Nîmes Gard), DESGROLARD BENJAMIN (Massy Essonne HB), FOUBERT ROBIN (St Raphaël Var HB), GARAIN SEBASTIEN (St Raphaël Var HB), GERARD VINCENT (Montpellier HB), GUILLARD ROMAIN (US Ivry HB), HONRUBIA SAMUEL (Montpellier HB), IGHIRRI MEHDI (SC Sélestat HB), JEAUNEAU CEDRIC (Lanester HB), LAMY MATTHIEU (Massy Essonne HB), ORTEGA MATHIAS (Villeurbanne HBA), PAILLASSON MAXIME (Grand Lyon HB), SARGENTON JEREMY (St Raphaël Var HB), SIAKAM ERWAN (Dunkerque HB Gd Litt), SUTY JEREMY (Dijon Bourgogne HB), TABARAND ARNAUD (CD Bidasoa Irun), TOMAS ALEXANDRE (Montpellier HB), VIALLY VINCENT (Pontault Combault HB)



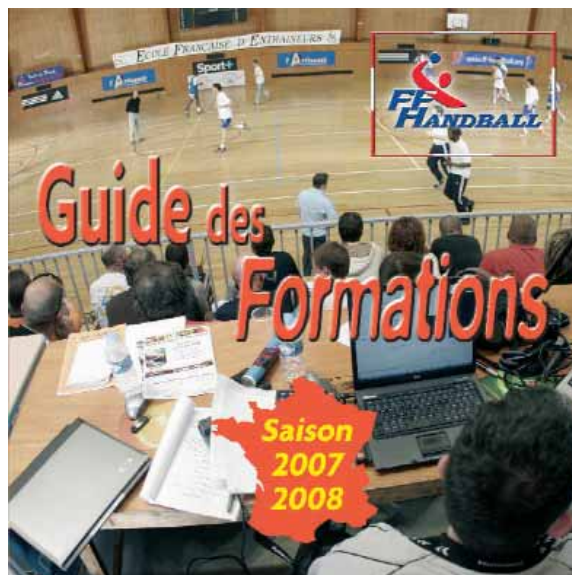
ANNUAIRES SAISON 2007-2008

Vous pouvez consulter, d'ores et déjà, les textes réglementaires de la FFHB, le guide des compétitions nationales ainsi que le guide financier de la saison 2007-2008 sur notre site internet : www.ff-handball.org



GUIDE DES FORMATIONS

Le guide des formations saison 2007-2008 est disponible sur le site internet de la FFHB



CHALLENGE

La 8ème édition du Challenge Christophe CARATY approche à grand pas !
Les 24, 25 et 26 août 2007, retrouvez à LANDERNEAU :

Istres, 5ème du classement 2006/2007 (LNH)
Nîmes, 9ème du classement 2006/2007 (LNH)
Pontault-Combault, 11ème du classement 2006/2007 (LNH)
Saint Raphaël, 1e du classement 2006/2007 D2 (LNH)
Toulouse, 10ème du classement 2006/2007 (LNH)
Tremblay-en-France - Vainqueur de l'édition 2006 -, 6ème du classement 2006/2007 (LNH)
Angers Noyant, 4ème du classement 2006/2007 (D2)
Cesson, 3ème du classement 2006/2007 (D2)

L'affiche fait la part belle au Sud de la France cette année, les recettes des entrées sont toujours reversées au service oncologie de l'hôpital Morvan de Brest (29) pour l'amélioration des conditions d'accueil et d'hospitalisation des malades et de leur famille.

Honorer la mémoire de Christophe, décédé à 21 ans, en couplant caritatif et handball de haut niveau et promouvoir le handball de haut niveau en Bretagne par cet événement exceptionnel restent les ambitions de l'équipe organisatrice.

Renseignements complémentaires (Tarifs, programme, ...) www.lhbh.com
Pascale HERRY - 06 78 30 48 78 - pascaleherry12@yahoo.fr
Sandrine BOYER - 06 16 41 71 08 - boyer.sandrine@yahoo.com